

Mécanique

Le journal des DP

Question : Bilan des AI et Promos toutes CSP confondues.

Réponse direction : Pour les OUVRIERS : OPU 28 promotions avec une moyenne de 28,70€, 9 AI avec une moyenne de 20€, soit une sélectivité globale à 14,3%. PRO 57 promotions avec une moyenne de 31,10€, 19 AI avec une moyenne de 21,70€ soit une sélectivité globale à 18,7%.
Pour les TAM.

Cumul 2017	Nbre	Moyenne	%
AI	9	39	10%
Promo	4	80	4%
Total	13	53	14%

Question : Machine à boissons N°185 : les canettes sont à 320€ pièces !!! Est-ce les nouveaux tarifs ?

Réponse direction : COMPASS a été informé et est intervenu au niveau de la machine pour réparer cette erreur le 06/07. Si des clients se sont fait prélever cette somme, ils sont priés de se faire connaître auprès de COMPASS.

CFTC : nous transmettrons aux éventuels salariés concernés.

Question : UMMC : MTS/B58 : depuis que la zone à été réduite et entourée de bardage métallique, l'air circule moins bien. Il y a même déjà eu des malaises par fortes chaleurs. Avez vous une solution pour mieux ventiler ces installations ?

Réponse direction : Lors des fortes chaleurs, les portes du SAS restent ouvertes ainsi que celle des train B7, afin d'améliorer la ventilation de la zone. A noter que la zone logistique avec du stockage en hauteur sera prochainement déménagée sur Méca D.

CFTC : il est vrai qu'avec les portes ouvertes l'air circule un peu mieux mais ce n'est pas encore ça. Le problème c'est le bardage métallique. Nous verrons quand le stockage sera déménagé.

Question : UMMC : B58 : y a t'il une aspiration au dessus de cette transfert ? On aperçoit un voile gris (vapeur de lubrifiant) au dessus de cette installation lorsqu'elle fonctionne. Les controles de l'air ambiant seront ils fait dans ces secteurs ?

Réponse direction : L'aspiration fonctionne et avait été vérifiée cette hiver sauf si elle est coupée volontairement. Par ailleurs, nous avons constaté une certaine pollution de la centrale par de l'huile provenant de la machine. Une campagne de localisation des fuites est en cours et une première intervention sur un vérin OP32 a été réalisée le 8 Juillet.

CFTC : il ne faut donc pas que l'aspiration soit coupée volontairement. Et il faut continuer la campagne de localisation des fuites. Mais il faut également réaliser des mesures d'air.

Question : UMMC : pilier V9 : la zone de stockage prend la poussiere. Même une nacelle est recouverte de saletée à force de ne pas bouger depuis des mois. A voir également le filtre d'aspiration certainement très vieux. Merci de faire le nécessaire.

Réponse direction : La nacelle appartient à une société sous traitante de VIGS. La zone ayant changé d'affectation, nous regardons pour réaffecter un responsable à cette zone 5S.

CFTC : ce serait effectivement nécessaire que quelqu'un s'occupe de cette zone.

Question : UMMB : UEP des moyeux : plusieurs vitres à remplacer. Merci de faire le nécessaire.

Réponse direction : Les vitrages HS ont été sécurisés par VIGS. Nous attendons un retour sur le délai de la part du sous-traitant de VIGS.

CFTC : sécurisés c'est vrai, mais un délai rapide serait le bienvenu. Il nous semble que ça traîne depuis un bon moment déjà.

Question : UMMD : Les maintenanciers ilotés sont très pris et maintenant sont "multitâches", tri, prod... Quelles sont leurs tâches prioritaires ?

Réponse direction : Les maintenanciers ilotés sont des PSP/PSPS avec la compétence maintenance. Cette compétence étant clé pour notre usine, il est évident que notre intérêt collectif est de privilégier cette activité et c'est bien ce que nous faisons. Ceci étant dit, en tant que PSP/PSPS, ils acquièrent peu à peu d'autres compétences comme la conduite de ligne par exemple (le cas du tri doit être un cas tout à fait exceptionnel). Il arrive donc qu'ils soient engagés sur ce type d'activité pour rendre service à l'équipe. C'est ce partage d'activité qui permettra à chacun d'acquérir peu à peu de la polyvalence et de répondre à l'ensemble des critères de la grille SCOP.

CFTC : le sujet des PSP/PSPS est vaste. Mais sous couvert de ces appellations, des tâches affectées à d'autres personnes auparavant arrivent dans leur cour... certaines doivent "vraiment" restées exceptionnelles.

Question : UMMD : Y'aurait il des secteurs qui travaillent en semaine 33 ?

Réponse direction : Des volontaires organisés en une tournée du matin seront présents en S33 sur quelques installations.

CFTC : Ok.

Question : UMMD : Dépannage des AGV. Qui s'en occupe ? Les mécanos sont pris sur leurs installations et on leur rajoute les problèmes des AGV ?

Réponse direction : Le dépannage des AGV est confié aux maintenanciers ilotés de l'UEP Berceaux EMP2/A94 et pièces massives. Il y a un AGV back-up par circuit pour permettre de différer l'activité de maintenance par rapport aux process qui sont prioritaires. Si les personnes concernées ont un doute sur leur priorité de travail, il ne faut pas hésiter à en faire part au RU qui les guidera vers l'activité prioritaire. D'autre part, nous continuons à déverminer le fonctionnement des AGV, des actions sont programmées pour réduire le niveau de panne (par exemple, la mise en place d'une "protection" pour limiter le défaut le plus récurrent, à savoir l'arrêt pour détection empoussiérée).

Et pour finir, les AGV représentent une opportunité d'apprendre une nouvelle technologie et d'acquérir de nouvelles compétences.

CFTC : entre apprendre une nouvelle technologie et jongler entre les priorités, il y a un grand écart !!

Question : UMMD : AGV : charge en plus au moniteur, CI et OP sans ajout de personnel suite à la suppression du tractoriste qui faisait le boulot ?

Réponse direction : Effectivement, les AGV génèrent une activité pour les CI/Moniteurs. Ceci étant dit, les mesures de charge ont été faites et nous avons pu confirmer que nous restions conformes. Les équipes type

sont respectées dans les 4 horaires donc il n'y a pas d'écart. Les OP en poste ne sont pas impactés par les AGV. Le seul cas que nous souhaitons mettre en place, c'est le cas où l'opérateur n'est plus en activité du fait d'un arrêt ligne. Nous souhaitons que l'OP puisse faire le renouvellement balancelles pour que les CI/Moniteurs restent concentrés sur les causes de l'arrêt. D'autre part, nous continuons à chercher des solutions pour redonner plus de flexibilité aux CI/Moniteurs. Nous avons mis en place des actions dernièrement dans ce sens (ajout d'emplacement tampon balancelle pour limiter les manœuvres de balancelles...)

CFTC : la recherche de solutions doit se faire en partenariat avec le personnel concerné. Sur le papier tout va toujours bien, en revanche sur le terrain c'est une autre paire de manche.

Question : UMMD : Est-ce normal que dans les toilettes des femmes, la chasse d'eau soit cassée et que l'eau coule très fort depuis 2 jours avant l'intervention de VIGS ? "Plus de 100 litres par heures"

Explication du central VIGS : "ce n'est pas une priorité".

Réponse direction : Merci de transmettre le N° de demande d'intervention à JC Gehin afin de pouvoir reboucler avec VIGS.

CFTC : nous transmettons.

Question : Toujours de nombreuses fuite de lubrifiant sur les Tachella. Qu'en est-il des actions pour solutionner le problème ?

Réponse direction : Le RU FAB fait une demande d'intervention auprès du GT pour remise en état au fur et à mesure. Il est à noter que ces machines subissent un fort taux de corrosion et il est nécessaire de régulièrement intervenir.

CFTC : encore faut-il avoir les moyens en temps et en matériel pour pouvoir intervenir. Mais ça ne reste que des pansements.

Question : Perte de badge : pourquoi faut-il passer par un badge provisoire pendant un mois avant de pouvoir demander le badge définitif ?

Réponse direction : La réalisation d'un badge avec photo nécessite certaines programmations et des tests de bon fonctionnement. Il est réalisé en fonction de la charge de travail à l'accueil du site. Durant ce laps de temps, un badge temporaire d'une durée maximale d'un mois est délivré.

CFTC : merci pour l'information. Nous transmettons aux salariés concernés.

Question : Quelles seraient les conséquences pour une personne qui ne souhaiterait pas venir travailler le 14/07, et qu'on ne pourrait pas remplacer ?

Réponse direction : La séance programmée le vendredi 14 juillet est une séance en horaire affiché, c'est-à-dire obligatoire. Toutefois, les situations individuelles de chaque salarié seront traitées avec bienveillance et, en cas de contraintes personnelles, des remplacements seront assurés dans la mesure du possible par des personnes volontaires de la contre-tournée. Les absences non prévues intervenant le vendredi 14 juillet seront remontées au CPU. Une communication spécifique sur le traitement du 14 juillet a été refaite à l'ensemble des managers avec la note horaire du CE extra du 7 juillet.

CFTC : nous retenons le mot "bienveillance". Il faudra que la bienveillance s'applique partout et pour tous.

Question : Comment joindre un collaborateur à Poissy avec les téléphones internes ?

Question non prise en compte...

CFTC : et pourtant il est impossible de joindre les collaborateurs de Poissy avec les numéros internes.

BONNES
VACANCES